

République du Sénégal

Un Peuple –Un But –Une Foi



**Ministère des Infrastructures
et des Transports Terrestres et
Aériens (MITTA)**

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0) Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Deux Enveloppes)

Appel d'Offres international No : D/1740/F

Projet : Projet de la Connectivité des Zones de production Agricoles dans le Nord et le Centre du Sénégal (PCZA)

Acheteur : AGEROUTE

Pays : Sénégal

Intitulé du Marché : AOI pour l'acquisition de dispositifs de contre-expertise de contrôle technique des véhicules dans le cadre de l'appui institutionnel à la Direction Générale des Transports Terrestres (DGTT)

Prêt/Crédit/don No : IDA-70550, IDA-70560 et IDA-73400

Emis le : 27 novembre 2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur UNBD Online le 20 décembre 2023 et dans le journal « L'AS » du 20 décembre 2023.
2. Le Gouvernement du Sénégal, a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'amélioration de la connectivité dans les zones de production agricole du Nord et du Centre (PCZA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché à passer pour l'acquisition de dispositifs de contrôle technique des véhicules automobiles dans le cadre de l'appui institutionnel à la Direction générale des Transports terrestres (DGTT)
3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement du Gouvernement du Sénégal sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de trois (03) stations de banc mobile de contrôle technique des véhicules automobiles.
4. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale [juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018, Novembre 2020 et septembre 2023]]»,

et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement

5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE ou par courriel et à l'adresse suivante : ageroute@ageroute.sn; rndour@ageroute.sn; mlaye@ageroute.sn; mmbaye@ageroute.sn, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'Agence sise à la Rue David Diop x Rue F Fann Résidence Dakar BP 25 242 Dakar Fann ; Tel : (221)33 869 07 51 / 33 869 07 55 ; Fax : (221) 33 864 48 33 à compter du 27 Novembre

6. **Un exemplaire du DAO sera disponible sur place pour consultation.**

Les exigences en matière de qualifications sont :

(a) Capacité financière :

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Le Soumissionnaire doit soumettre des états financiers vérifiés ou, si la loi du pays du Soumissionnaire ne l'exige pas, d'autres états financiers acceptables pour l'Acheteur, pour les trois (03) dernières années avant la date limite de remise des Offres, démontrant la solidité actuelle de la situation financière du Soumissionnaire. Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par chaque membre
- Démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuel, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'acquisition de trois stations mobiles de contrôle à hauteur de six cents millions (600 000 000) FCFA

(b) Expérience spécifique :

Le Soumissionnaire doit satisfaire aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé avec succès au moins un (01) marché de nature, de taille et de complexité similaires (fourniture de station mobile de contrôle technique des véhicules automobiles) au cours des dix (10) années précédentes à compter de 2014 pour un montant minimum d'un milliard (1 000 000 000) francs CFA qui a été conclu avec succès et substantiellement et qui est de nature et de complexité similaires aux Fournitures et Services Connexes faisant l'objet du Marché. Dans le cas d'un GE, cette exigence peut être respectée par tous les membres réunis.
- Le candidat indiquera clairement son organisation dans la prise en charge des équipements et périphériques (garage de maintenance, programme d'entretien périodique, service après-vente...) durant la période de garantie. A cet effet, il doit assurer :
 - ✓ La fourniture d'un lot de pièces de rechange et de consommables pour assurer un fonctionnement de la station mobile durant deux (02) ans ;
 - ✓ L'intervention en cas de panne dans un délai maximum de cinq (05) jours pour les réparations et de deux (02) jours pour les assistances à distance (téléassistance) ;
- Disposer d'un Ingénieur en Électromécanique, ou Électrotechnique ou tout autre diplôme jugé pertinent disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans de pratique avérée dans le domaine du contrôle technique des véhicules automobiles

- Avoir effectué pour le compte de tiers, l'installation, l'étalonnage et la maintenance des équipements et appareils de contrôle techniques des véhicules automobiles.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

7. Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible à verser au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque **UBA** sise à la Route des Almadies. Ledit document sera remis au candidat par le Secrétariat Cellule Passation Marchés de l'AGEROUTE à l'adresse indiquée ci-dessous. Les formats world et pdf dudit document pourront être envoyés par email aux candidats qui en font la demande, après règlement des frais indiqués ci-dessus.

8. Les offres devront être remises à l'AGEROUTE-Sénégal sise à la Rue David Diop x Rue F Fann Résidence Dakar au plus tard le **16 janvier 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT)** auprès du secrétariat de la CPM de la Direction Générale. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Elles seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse de l'AGEROUTE-Sénégal mentionnée ci-dessous à la date du **16 janvier 2025 à 10 heures 35 minutes (GMT)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante :

Ageroute sise à la Rue David Diop x Rue F Fann Résidence Dakar BP 25 242 Dakar Fann ; Tel : (221)33 869 07 51 / 33 869 07 55 ; Fax : (221) 33 864 48 33

« Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous à 10 heures 35 minutes (GMT). Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.»

9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, pour un montant de : **vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA**, valide pour une durée de vingt-huit (28) jours après expiration de la durée de validité des offres.

10. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

AGEROUTE SENEGAL

Secrétariat Cellule Passation Marchés

Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence Dakar

BP 25242 Dakar-Fann-Sénégal,

Tel. +(221) 33869 07 51

Email : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, mlaye@ageroute.sn

Site web : www.ageroute.sn

Le Directeur Général

Mamadou NDAO